

DEC122997DR01

Décision donnant délégation de signature à Madame Isabelle BELLIER pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité GDR2286 intitulée Mathématique des Systèmes Perceptifs et Cognitifs

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision n° 100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision n° DEC09A001DSI du 19 février 2009 approuvant le renouvellement de l'unité GDR 2286 l'unité, intitulée Mathématique des Systèmes Perceptifs et Cognitifs, dont le directeur est Monsieur Gabriel PEYRE ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Madame Isabelle BELLIER, Technicienne de la recherche classe exceptionnelle, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 100014DAJ susvisée¹.

Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 27 novembre 2012

Le directeur d'unité
Gabriel PEYRE

¹ Pour mémoire le directeur d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 130 000 € HT au 01/01/2012